

les pays étrangers. Quand un fait est pleinement appuyé par la tradition constante de tout un peuple, quand personne n'a jamais jeté sur ce fait le moindre soupçon, quand, de ce fait, comme d'une source très féconde, découlent tant d'événements prodigieux, tant de piété chez les âmes, et pour ainsi dire la vie même et le caractère religieux de tout un peuple, je ne sais pas comment un tel fait peut être regardé comme inventé et dénué de valeur historique.

Au reste, personne n'ignore quel cas il faut faire en pareille matière de la tradition ferme et constante. L'Eglise en effet, commémore parfois un fait qui est appuyé non sur un document contemporain, mais sur une tradition constante, efficace et jamais interrompue. Et, en vérité, la solennité de la Dédicace de Notre-Dame des Neiges doit son origine à un miracle célèbre, dont la preuve principale est empruntée à la tradition, et provient de la célébration, de toute antiquité, de cette fête avec office et messe propres. On peut en dire autant du culte rendu au *Saint Escalier* du prétoire, lequel culte est plutôt confirmé par la piété et la tradition constante des peuples que par des documents contemporains.

(A suivre)



SAINTE ANNE, PROTECTRICE DES PÈLERINS.

--

St-Hyacinthe, 28 janvier 1887.

Monsieur,

Pour l'honneur de la bonne sainte Anne, je désirerais faire connaître par la voie de vos pieuses *Annales*, que cette grande sainte a bien voulu se rendre à une demande que je lui ai adressée. Pendant ma dernière traversée de l'Océan, la mer devint un jour si furieuse, que tous les passagers furent pris d'une très grande